

Parodier l'instrumentalisation de la parole dans les médias : ce que raconter peut dire

Gilles Merminod*

1 INTRODUCTION

Une observation attentive des pratiques de communication dans les médias de masse pointe une importante présence de stratégies de discours s'appuyant sur la narration. De récentes recherches menées dans les domaines de la Rhétorique (Danblon 2008) et des Sciences du Langage (Adam 2011) tendent à confirmer que la narration soutient – dans les contextes de communication médiatique et politique – des projets argumentatifs. Complémentaire de ces perspectives, l'approche discursive et interactionnelle développée dans le présent article révèle que le soutien à de telles finalités passe par un travail de légitimation de la prise de parole et de construction d'un monde représenté en discours. Pour ce faire, nous étudierons la façon dont l'instrumentalisation de la parole narrative au profit d'un projet argumentatif est représentée dans une émission satirique française.

Avant de poursuivre l'exposition de nos analyses, nous définirons en premier lieu le cadre théorique et méthodologique qui soutient notre réflexion (1.1), puis nous présenterons et commenterons le corpus d'analyse (1.2). Nous procéderons ensuite à une analyse en deux temps : nous nous intéresserons tout d'abord aux aspects participant à l'émergence d'une séquence narrative non sollicitée dans le cadre d'une interaction médiatisée (2.1); puis, nous verrons de quelle façon la séquence narrative participe à la configuration des cadres (référentiels) de l'argumentation développée et négociée par les interactants (2.2). Pour conclure, nous reviendrons sur la pertinence à analyser la représentation (parodique) de pratiques langagières particulières pour mettre en évidence les aspects saillants de certaines stratégies de discours répandues aujourd'hui en communication publique (3).

1.1 Cadre théorique et méthodologique

Au plan théorique et méthodologique, nous situons notre réflexion dans le cadre global de l'analyse des discours de communication publique (Burger 2012). De manière générale, cette perspective considère que les discours de communication publique sont élaborés et énoncés par une instance collective ancrée dans les sphères politiques et médiatiques pour un destinataire collectif

* Université de Lausanne

« citoyen », c'est-à-dire considéré sous l'angle de l'intérêt général pour le corps social. Compte tenu de cette double dimension : le caractère d'intérêt général et la diffusion de masse, les discours de communication publique opèrent à travers un système symbolique et des types d'activités de communication fortement conventionnalisés. Schématiquement formulée, cette approche tient compte des multiples implications du phénomène de communication publique : les enjeux dans la sphère publique et sociale (Charaudeau 2005, 1997), la complexité sémiotique (Van Leeuwen 2005), l'inscription dans un dispositif matériel de diffusion particulier (Amossy & Burger 2011) et l'inscription dans un processus continu de négociation du sens lié à la co-construction des interactions et à la cogestion des rôles communicationnels (Burger 2011 ; Roulet *et alii* 2001 ; Berthoud 1996 ; Kerbrat-Orecchioni 1998).

Au plan spécifique de l'analyse des pratiques narratives, nous inscrirons le premier temps de notre analyse dans une perspective interactionnelle et socio-pragmatique (Bres 1994, 1995 ; Labov 1967, 1981) afin de saisir l'émergence et l'insertion d'un moment narratif dans le développement d'un temps d'interaction. Attentifs aux articulations entre parties du discours, nous appuierons la seconde partie de notre analyse, d'une part, sur une dimension énonciative particulière à l'acte narratif (Filliettaz 2001a, 2001b) et, d'autre part, sur les observations faites par la linguistique textuelle concernant l'emploi rhétorique de la narration au travers des notions d'*exemplum* (Adam 2011, 2008) et de *narratio* (Adam et Revaz 1996 ; Herman 2008).

1.2 Corpus

L'objet de notre étude de cas est un extrait de l'émission satirique française *Les Guignols de l'info*¹ diffusé en septembre 2007. Prenant place en début d'émission, l'extrait met en scène la marionnette du président français Nicolas Sarkozy (NS) interviewé par PPD, caricature de l'ancien présentateur vedette du journal télévisé de TF1 Patrick Poivre d'Arvor. Parodie revendiquée du monde politique et médiatique français (Spies 2004 : 314), l'émission se caractérise par ses caricatures recourant de façon systématique à l'effet d'*amplification* ; cela se marque tant par l'aspect physique des marionnettes que par une tendance à reprendre les caractéristiques les plus marquantes de leur façon de communiquer à l'instar de tics verbaux, de stratégies de discours

¹ L'émission, qui dure environ sept minutes, est diffusée sur la chaîne privée Canal+ depuis 1988 du lundi au vendredi aux alentours de 20h00, c'est-à-dire à la même heure que les journaux télévisés des autres chaînes françaises. Inspirée de l'émission britannique *Spitting Image* (1984-1996), elle met en scène les marionnettes de personnalités afin de parodier le monde culturel, politique et médiatique français. Une transcription de l'extrait de 2,17 minutes est disponible en annexe.

récurrentes ou de formules figées. Le traitement parodique fonctionne alors comme un miroir déformant, proposant une réinterprétation des activités de communication émergentes dans l'espace public et médiatique français : notre intérêt se portera – pour cet extrait – sur la mise en scène de l'instrumentalisation du *raconté* lors d'un entretien télévisé²

2. DU DOUBLE USAGE DE LA NARRATION DANS UNE INTERACTION PARODIQUE MÉDIATISÉE

Les notions d'instrumentalisation et d'usage qui viennent d'être évoquées témoignent de l'attention particulière accordée à la dimension praxéologique du discours dans la suite de notre propos. Nous envisagerons les mouvements discursifs attachés à l'épisode narratif étudié comme dirigés ou orientés vers un objectif pratique : ils servent à « quelque chose ». Autrement dit, l'acte de raconter, même s'il est co-construit, transformé et négocié dans l'interaction, est lié à des contraintes de type téléologique relatives à l'activité dans laquelle se sont engagés les interactants : on raconte dès lors pour accomplir quelque chose dans un cadre donné. Dans le cas présent, il s'agira de saisir les fonctions³ d'un épisode narratif lors d'une interaction d'entretien parodique et médiatisée.

Une description détaillée des opérations linguistiques, discursives et interactionnelles participant de l'épisode narratif permettra de mettre en lumière deux fonctions possibles de la narration en situation d'entretien : réorienter l'interaction en sa faveur et configurer les cadres (référentiels) d'une argumentation.

2.1 Réorienter l'interaction

Considérant globalement l'extrait (voir l'annexe), l'observateur remarque rapidement que l'épisode narratif émergent (I.10-26) sert davantage à réorienter une interaction dans le sens d'un des interactants (NS) qu'à développer véritablement un récit : par l'entremise d'un changement de *topic*, l'invité entame une narration et redéfinit de ce fait le cadre de la prise de parole.

² Le présent article est articulé à une réflexion plus générale à propos des mises en scène de la parole dans les cadres parodiques (Merminod 2012).

³ Le terme de fonction est appliqué dans ce travail à deux niveaux. D'une part, à un plan local de l'activité, les énoncés ont des fonctions particulières au sein d'un mouvement discursif donné : dans un épisode narratif par exemple, certains énoncés peuvent soutenir le décrochage de la situation d'énonciation (fonction d'orientation). D'autre part, à un plan plus global de l'activité, les mouvements de discours peuvent avoir des fonctions particulières par rapport à d'autres mouvements discursifs : une narration soutenant, par exemple, un développement argumentatif.

L'étayage de cette observation implique de détailler l'émergence de l'épisode narratif dans l'interaction avant de caractériser la séquence narrative. Il s'agira de saisir ce que Laforest (1996) désigne comme les *abords* du récit. Bres (1994, 1995) propose un intéressant relevé des opérations conduisant la négociation d'une narration⁴ dont nous nous servirons pour analyser les mouvements discursifs préparatoires à la séquence narrative (l.10-19). Puis, nous décrirons la dynamique interne particulière à la séquence narrative⁵ (l.19-21, puis l.24-25).

2.1.1 Interagir pour raconter : négocier la prise de parole

L'ouverture de l'interaction ancre l'épisode narratif dans une activité de communication spécifique dont la dynamique marque l'entier des prises de parole que nous observerons. Imitant les modalités d'interaction de la sphère médiatique, notre corpus présente les caractéristiques prototypiques d'un entretien médiatique : il met en situation de face à face un invité et un intervieweur, ce dernier médiatisant dans le même temps l'activité pour une audience (Burger 2007, 2002 ; Clayman 2008 ; Greatbach 1992).

- 1 PPD : [applaudissements et manifestations sonores du public] voilà je suis
- 2 donc avec Nicolas Sarkozy: monsieur le président il semblerait que votre
- 3 état de grâce soit fini: les chiffres de l'économie sont très mauvais heu
- 4 vos réformes ne sont toujours pas comprises (.) c'est un moment: difficile:

S'adressant à l'audience, le journaliste désigne nominalement son invité et rappelle sa fonction, précisant de ce fait la raison de sa présence sur un plateau télévisé. Cette première adresse est donc destinée à poser le cadre de l'interaction pour l'audience en même temps qu'il indique à l'invité la thématique qui va être abordée. Correspondant à une routine des médias, les propos préalables du journaliste indiquent la problématisation d'un événement de l'espace public. Cette problématisation agissant dans le même temps comme question posée à l'invité, le journaliste cherche à susciter le discours de l'invité dans ce cadre préalable, lequel refuse un tel ancrage :

- 5 NS: oui oui mais vous avez vu ma Rolex

⁴ Partant des nombreux travaux de Labov (1967, 1972, 1977, 1981), Bres reprend la structure du récit oral proposée par ce dernier et la reconsidère du point de vue de la relation d'interlocution. Il propose de compléter le modèle labovien en caractérisant la structure interactive du récit.

⁵ Par séquence narrative (et bien que Labov n'utilise pas ce terme que nous avons emprunté à la linguistique textuelle), nous entendons la caractérisation qu'en a fait Labov (1967, 1981) comme une *complication* suivie d'une *résolution* : c'est-à-dire une suite de deux propositions liées minimalement par une consécution temporelle.

En attirant l'attention sur sa personne par la désignation de sa montre, l'invité désamorce l'activation du cadre proposé. Il s'agit d'une réaction inattendue qui étonne le journaliste, lequel – après vérification de la teneur de l'intervention de l'invité (l.6) et confirmation de la rupture topicale avec le cadrage préalable (l.7) – essaie à nouveau de proposer un cadrage focalisé sur l'espace public (l.8-9) indiquant par un commentaire métadiscursif (l.8 « *mais moi je parlais* ») que l'invité ne parle pas à propos. Néanmoins, l'invité l'ignore et continue à développer son « propre » topic.

6 PPD : pardon
7 NS: ma Rolex, elle est belle hein (..) c'est une vraie
8 PPD : oui oui non mais moi je parlais des (.) des difficultés du
9 gouvernement (.) des premières tensions
10 NS: et vous savez comment je l'ai eue cette Rolex

Dans cette dernière intervention (l.10), l'introduction d'un *topic* inattendu permet à l'invité d'embrayer un nouveau mouvement discursif. Il s'agit pour lui d'aborder une thématique qu'il a choisie plutôt que de répondre à la thématique proposée préalablement par le journaliste. Après avoir introduit ce nouveau *topic* (l.5, l.7), il le problématise (l.10 : « *et vous savez comment je l'ai eue cette Rolex* »), posant ici les premiers jalons d'une narration que nous qualifions d'orientée.

Il s'agit à proprement parler d'indiquer les repères balisant la narration : l'invité pose et négocie les cadres de l'épisode narratif. Ces premiers jalons peuvent être regroupés sous une étiquette : celle de mouvement préparatoire à la narration. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les patrons proposés par Labov (1967, 1981) et Bres (1994, 1995) pour rendre compte de la structure (interactive) du récit oral. Néanmoins, au lieu de considérer la négociation précédant la séquence narrative comme structurée par différentes propositions ayant une (ou des) fonction(s) particulière(s), nous préférons considérer ce temps de négociation de la parole narrative comme un « tout » pouvant abriter un ensemble donné d'opérations. La négociation se passant dans le cadre d'un échange entre (au moins) deux interlocuteurs, les interventions de chacun des interlocuteurs: le narrateur et le narrataire doivent être caractérisées indépendamment bien qu'elles soient en interrelation constante.

Nous trouvons ainsi les opérations suivantes à charge de celui qui prendra le rôle de narrateur :

- Protocole d'accord : proposer/accepter ou non le démarrage d'une narration.

- Résumé : annoncer une nouvelle.
- Pontage : vérifier et (r)accorder les connaissances partagées.
- Véridiction : attester la vérité des faits relatés.
- Evaluation : réagir à la pertinence⁶ de la prise de parole.

Ces cinq opérations participent à la négociation d'un contrat de communication entre les interlocuteurs, travaillant particulièrement à la légitimation et au cadrage de la prise de parole.

- Orientation : préciser les coordonnées de l'événement raconté.

Cette dernière opération permet de signaler la sortie hors de la situation d'énonciation et de poser un monde en discours : dans ce sens, il s'agit d'un *débrayage actantiel, spatial et temporel* (Bres 1994 : 80).

L'ensemble des opérations du narrateur doivent être comprises dans le cadre de la relation d'interlocution avec un (ou des) narrataire(s) et, plus généralement, articulées au cadre d'interaction. Aussi, nous trouvons du côté du narrataire les opérations suivantes⁷ :

- Protocole d'accord : proposer/accepter ou non le démarrage d'une narration.
- Evaluation : réagir à la pertinence de la prise de parole.

L'entame d'un *protocole d'accord* ou d'un processus d'*évaluation* peut être tant le fait de celui qui prendra le rôle de narrateur, que de celui qui prendra le rôle de narrataire. Dans notre extrait, le futur narrateur (NS) prend l'initiative de proposer – voire d'imposer – une narration.

⁶ Le terme de pertinence est à comprendre, d'une part, par rapport à l'activité de communication (c'est-à-dire en regard de sa correspondance aux conventions attendues) et, d'autre part, au flux de l'interaction (la dynamique continue de négociation et de co-construction du sens).

⁷ Malgré certaines correspondances, les opérations ne sont pas forcément dans une relation de complémentarité aux opérations du même nom produites par le narrateur. Précisons davantage notre propos. Elles sont complémentaires dans le cas du protocole d'accord: une proposition du (futur) narrataire va engager l'acceptation (ou non) du (futur) narrateur; et vice-versa (le narrateur : proposer/accepter ou non de **dire** une narration ; le narrataire : proposer/accepter ou non d'**écouter** une narration). Dans le cas de l'évaluation, il ne s'agit pas d'une relation de complémentarité. L'évaluation servira au narrateur à réagir dans le sens d'argumenter la pertinence de sa propre prise de parole alors qu'elle servira au narrataire à réagir dans le sens de questionner ou d'encourager la prise de parole du narrateur (argumenter contre ou en faveur de cette dernière). Par ailleurs, les opérations d'évaluation ne s'observent pas uniquement dans le mouvement préparatoire au noyau narratif mais tout au long de l'épisode narratif, étant directement liées au caractère interactif de la prise de parole.

- 5 NS: oui oui mais vous avez vu ma Rolex
6 PPD : pardon
7 NS: ma Rolex, elle est belle hein (..) c'est une vraie
8 PPD : oui oui non mais moi je parlais des (.) des difficultés du
9 gouvernement (.) des premières tensions
10 NS: et vous savez comment je l'ai eue cette Rolex

Avant toute négociation du *protocole d'accord*, NS opère un *pontage* lorsqu'il introduit un *topic* matériellement présent (l.5). En pointant « l'objet » du discours, il signale ce dont il va parler et établit de ce fait une correspondance entre ses connaissances et celles du journaliste. Sa deuxième intervention (l.7) – réaction à la vérification de PPD (l.6) quant au contenu de sa première intervention (l.5) – qualifie positivement l'objet (*belle* et *vraie*). La Rolex étant l'objet de la quête relatée ensuite par NS, l'observation de l'aspect véritable de l'objet semble également agir comme une véridiction du fait qu'elle participe à attester que ce dont on va parler est vrai : l'objet comme preuve du parcours raconté. Dans les termes de Bres (1995 : 297), on dira que NS souligne qu'il ne va pas *raconter des histoires* mais raconter une histoire véridique.

La suite de l'échange (l.8-9) se comprend alors comme la négociation d'un protocole d'accord. En effet, pour NS, il ne s'agit pas de répondre à une demande de récit, mais bien d'imposer une prise de parole particulière avec une forme et un contenu spécifique. Cependant, au lieu de négocier le contenu de ce dont il va parler (autrement dit, contrer explicitement le cadrage du journaliste pour proposer un autre *topic*), il propose de raconter une histoire. De ce fait, il fait porter la négociation davantage sur l'action de raconter – qui se marque par une problématisation sur le *comment* – que sur le changement de *topic* qu'il est en train d'opérer. En plus de persévérer dans le changement topical et de refuser implicitement le cadrage préalable de PPD, le véritable tour de force de NS est de proposer une nouvelle activité communicative.

Il sera en effet difficile pour PPD de poursuivre la négociation portant sur le changement de cadrage (comme il l'a essayé en l.8-9) lorsqu'il aura répondu *non* (l.11) à la question que lui pose NS (l. 10) : à ce moment-là, il a mis le pied dans l'engrenage d'une nouvelle activité. Il se trouve alors presque contraint de collaborer à la préparation de la narration. En effet, le *non* du journaliste valide en quelque sorte la prise de parole de son invité. Acceptant la racontabilité de l'histoire, le journaliste laisse à l'invité le champ libre pour développer son discours dans la direction qu'il a décidée.

L'intervention de NS en ligne 10 a également d'autres fonctions. Elle a notamment pour rôle de préparer un débrayage énonciatif en situant l'événement raconté au passé (*je l'ai eue cette Rolex*). En outre, en même temps qu'elle participe à la négociation du protocole d'accord et qu'elle fournit

les premières coordonnées du monde dans lequel se déroulera l'histoire, cette intervention donne le départ d'un long *résumé* cadrant et annonçant les propos qui suivent (l. 10-19).

- 10 NS: et vous savez comment je l'ai eue cette Rolex
11 PPD : heu non
12 NS : en travaillant (.) matin, midi et soir (.) en me levant le matin
13 très tôt (.) en travaillant sans compter
14 PPD : oui
15 NS: vous savez combien j'en ai des Rolex
16 PPD : non
17 NS: quatorze (..) je peux en mettre une par jour si je veux
18 PPD : oui: même deux si vous voulez
19 NS: ah ben oui c'est vrai (..)

Autrement dit, la suite de l'échange sert à complexifier le questionnement autour du *topic*. Après « *comment* » (l.10), Nicolas Sarkozy pose la question « *combien* » (l.15). Il s'agit de préciser dans cet échange que l'objet de l'acte narratif n'est pas uniquement la façon dont il a acquis sa Rolex, mais qu'il s'agit de parler de l'accumulation de richesses par le travail.⁸ Cette construction de l'objet du discours est faite de manière collaborative, NS encourageant son interlocuteur à réagir à son propos par des questions ouvertes auxquelles ce dernier ne peut répondre que par la négative.

Si l'on détaille l'intervention de NS aux lignes 12 et 13, on remarque qu'elle est saturée de formes verbales au gérondif. « *Le gérondif a les mêmes valeurs aspectuelle et temporelle que le participe présent : il indique un procès en cours de réalisation, simultanément par rapport au procès exprimé par le verbe principal* » (Riegel et alii 2004 : 341 - 342). Autrement dit, il marque un aspect accompli envisageant le procès en cours de déroulement. Les gérondifs de cette intervention (l.12-13) reçoivent leur valeur temporelle du verbe *avoir* au passé composé (« *je l'ai eue* ») énoncé par NS lors de sa précédente intervention (l.10). Bien que situés dans le passé, ils mettent l'accent sur le déroulement des actions *travailler* et *se lever*⁹. Cet aspect accompli tend à donner une valeur toujours actuelle aux procès qui est d'autant plus importante lorsque l'on sait que le résumé a une fonction de cadrage. « *Le résumé ne se contente pas de reprendre les indications et d'annoncer le développement : il inclut en outre*

⁸ Les nombreuses Rolex semblent devoir être, dans la dynamique de l'exemplum développé, la métonymie de l'acquisition, puis de l'accumulation de richesses. La métonymie ne fonctionnera pas, les interactants prenant au pied de la lettre les propos de l'un et de l'autre. Il y a là un travail parodique jouant sur l'impossibilité et le refus des acteurs de sortir du sens littéral de l'acte de discours.

⁹ Il s'agit par ailleurs de références aux formules attachées à la campagne présidentielle 2007 de Nicolas Sarkozy: *Travailler plus pour gagner plus* et *La France qui se lève tôt*.

l'évaluation, en sorte que, non content de dévoiler le sujet du récit, il en révèle aussi le but et l'intérêt » (Labov 1978 : 307). Le résumé peut en effet servir à orienter le narrataire vers l'idée globale que le narrateur veut communiquer en racontant. Par conséquent, dans le cas d'un projet de persuasion, le résumé argumente en faveur de la pertinence de l'exemple raconté et prépare à une interprétation conforme à la thèse¹⁰ qu'il soutient.

Quant à la place du résumé dans la dynamique de l'échange, elle est extrêmement importante, car elle permet au narrateur de légitimer sa prise de parole non seulement en terme de pertinence (nous l'avons vu), mais également en terme de volume de parole. Jacques Bres le remarque ainsi pour la conversation quotidienne :

« Faire un récit, c'est occuper l'espace social de la parole un certain temps, plus long le plus souvent qu'une simple réplique conversationnelle. (...) Le résumé sert en quelque sorte à légitimer par avance, en suscitant l'intérêt, cette prise de parole qui est une prise de la parole. Il peut suivant les cas, servir à l'autoriser en sollicitant l'approbation de l'interlocuteur, voire à l'imposer en captivant l'attention » (Bres 1994 : 79)

S'il est vrai que dans la conversation quotidienne raconter suspend pour un temps le mécanisme d'alternance des tours de parole, la donne est un peu différente dans le cas d'un entretien. Dans ce cadre, il est du rôle de l'invité d'investir plus largement l'espace de parole, le journaliste ayant alors le rôle de susciter la parole de l'autre et d'écouter (Burger 2002, 2007). Cependant, si le rôle de l'invité dans l'entretien est de parler, il ne parle pas tout à fait librement. Sa parole est dans les faits guidée et dirigée par le journaliste qui – par ses questions – tient les rênes de l'activité. Dans le cas de cet extrait, le mouvement préparatoire à l'acte narratif sert par conséquent à imposer et à légitimer *une prise (de contrôle) de la parole* par l'invité approuvée par le journaliste.

Pour ce faire, NS impose un nouveau *topic*, mais fait porter la négociation sur l'activité, proposant – voire imposant – d'entamer la narration d'une histoire et réduisant de ce fait la marge de manœuvre de PPD quant à la contestation du *topic*. En effet, le contrat de parole attaché à l'acte narratif impose deux rôles complémentaires : le narrateur parlant et dirigeant pour un temps le flux de la parole, le narrataire écoutant et réagissant aux propos délivrés par le narrateur. Ainsi, en négociant l'activité et en obtenant l'approbation du journaliste, l'invité s'assure pour un temps un interlocuteur collaboratif dont la tendance sera probablement de réagir dans le cadre d'interaction nouvellement négocié.

¹⁰ Une thèse qui pourrait être *travailler plus pour gagner plus*.

Par conséquent, l'invité gagne de l'espace interactionnel tout en imposant un *topic* différent de celui proposé par le journaliste. Il échappe ainsi à la place qui lui était désignée, place depuis laquelle il aurait dû se justifier par rapport à un constat d'une mauvaise situation économique et politique (l.3-4). À ce titre, embrayer un récit lui permet de se désengager de la responsabilité des problèmes de croissance, son récit lui permettant même de montrer que lui, au contraire d'autres, consomme et soutient l'économie (l.46-48). Ayant réorienté l'interaction vers des thématiques plus favorables, le contrat de communication accepté par PPD peut en outre laisser espérer à NS un temps de parole allongé du fait qu'il s'est assuré de l'approbation d'un interlocuteur qui, par un « *euuh non* » (l.11), lui a laissé la possibilité d'entendre qu'il était intéressé par son histoire.

2.1.2 Raconter en interaction : quelle exploitation du temps de parole ?

La négociation et la préparation de la narration ont permis de réorienter la parole en faveur de l'invité médiatique et de redéfinir l'objet du discours. L'objet du discours n'est plus uniquement celui pointé matériellement au début de l'intervention de Nicolas Sarkozy: la *Rolux*, mais l'ensemble du parcours suivi pour acquérir la montre. Les sémioticiens de la narration parleraient probablement de ce parcours comme une quête, qualifiée par le (mérite du) travail. Ces différentes observations tendent à montrer que NS cherche à entamer le récit édifiant de son parcours personnel. Nous référant à Revaz (2009), il nous faudrait caractériser cet épisode narratif au plan strict de l'organisation textuelle non pas tant comme *récit* mais plutôt comme *relation*. En effet, cette dernière se caractérise par un procès lié par une consécution temporelle et par une logique événementielle, mais également par l'absence d'une opération de mise en intrigue, exactement comme dans notre extrait. De fait, cet épisode narratif prend les atours de la relation en raison de son inscription dans une dynamique interactive qui oblige le narrateur à écourter son histoire. Néanmoins, l'extrait se partage assez clairement en deux temps correspondant – bon gré, mal gré – à la catégorisation minimale du récit par Labov (1967, 1981) comme la suite de deux propositions liées par une conjonction temporelle et caractérisées comme *complication* (l.20 « *je suis parti de rien ...* » à l.21 « *...ouin ouin* ») et *résolution* (l.24 « *moi jme suis battu...* » à l.26 « *un coffret entier* »).

19 NS: ah ben oui c'est vrai (..) pourtant vous savez jsuis pas un
20 privilégié hein (.) je suis comme vous (.) je suis parti de rien (.) quand
21 je suis né (.) moi aussi j'étais tout nu (.) et je criais ouin ouin
22 PPD : [rire du public] moui sûrement mais vous voulez en (.) en venir où
23 exactement
24 NS: ben dans la vie on nous donne rien (.) il faut se battre (.) moi
25 jme suis battu (.) je suis parti de rien (.) et à vingt-deux ans (.) paf
26 j'avais cinq Rolex (.) un coffret entier (.) pourquoi pas vous

La *complication* correspond à un premier temps de la narration. Prenant le contrepied du résumé qui fait de NS un homme riche, elle a pour thème l'origine modeste du narrateur (l. 20 : « *je suis parti de rien* »). De ce fait, elle met en question l'origine de la fortune de NS, figurée par sa Rolex. Analysée dans la dynamique de l'échange, on remarque que la *complication* est constituée d'actes évaluatifs répondant à l'intervention précédente du journaliste (l.19 « *ah ben oui c'est vrai* »), comme le souligne le marqueur contre argumentatif *pourtant* (l.19-20 « *pourtant vous savez jsuis pas un privilégié hein (.) je suis comme vous (.) je suis parti de rien (.)* »). Ces actes évaluatifs préparent l'évocation de l'enfance modeste de NS. La *complication* : « *quand je suis né* » (l.20-21) marque le débrayage de la situation d'énonciation en inscrivant le procès dans un passé récapitulé. Cependant, NS poursuit en délivrant des informations inattendues et viole, de ce fait, les conventions conversationnelles au sens de Grice¹¹ (l. 21 : « moi aussi j'étais tout nu (.) et je criais ouin ouin »). Il est très clair que NS ne parle pas « à propos » (maxime de pertinence), En effet, à la place d'éléments biographiques dépeignant précisément ses origines modestes, NS donne des informations d'une trop grande généralité (il est *né nu* comme tout le monde). Il y a là une sorte de confusion qui nourrit la parodie : la position d'horizontalité (« l.20 je suis comme vous ») ne doit pas être construite au niveau de la condition humaine biologique, mais de la condition de citoyen, laquelle se mesure notamment, pour NS, par l'égalité ou l'inégalité de possessions matérielles.

Ce manquement aux conventions est communiqué par une évaluation du journaliste : « *moui sûrement mais vous voulez en (.) en venir où exactement* » (l.22-23). Le journaliste sépare ainsi *complication* et *résolution* tout en remettant en cause l'intérêt de la narration proposée. NS doit alors opérer un changement de stratégie et en venir aux faits.

La *résolution* correspond à un second temps de narration. Au plan thématique, elle apporte les réponses posées par la première partie : comment un homme *parti de rien* a-t-il pu devenir riche? En se battant (l. 24-25 : « *ben*

¹¹ Les maximes conversationnelles de Grice (quantité, qualité, pertinence (ou relation) et manière) témoignant de la rationalité de l'humain sous-tendent toute communication (voir par exemple Danblon, 2005 : 106).

dans la vie on nous donne rien (.) il faut se battre (.) jme suis battu »). Au plan de l'échange, l'intervention de *résolution* est tout d'abord composée d'actes évaluatifs réagissant à l'intervention du journaliste en lignes 22 et 23. Ces actes ont pour fonction d'expliquer la prise de parole marquée par l'introducteur *ben* et la modalité déontique *il faut* (l. 24 : « *ben dans la vie on nous donne rien (.) il faut se battre* »). Ils introduisent la seconde partie de la séquence narrative en indiquant la disjonction temporelle (l. 24- 25 : « *moi jme suis battu* »). Pourtant, à nouveau, le développement narratif n'a pas lieu et la résolution se résout à être un rappel de la situation initiale (l.25 : « *je suis parti de rien* ») et le dévoilement du résultat ponctué par une interjection (*paif*) soulignant l'immédiateté du parcours (l. 25-26 : « *je suis parti de rien (.) et à vingt-deux ans (.) paif j'avais cinq Rolex (.) un coffret entier* ». Le propos dévoile donc directement le résultat sans spécifier aucune des actions particulières qui ont conduit à cette situation finale.

Dans cet extrait, la complication et la résolution sont réduites à leur strict minimum. On observe pourtant nombre d'éléments qui permettraient une mise en intrigue : c'est-à-dire une problématisation de l'histoire passant par une certaine tension narrative (Revaz 2009 : 132 ; Baroni 2007), en l'occurrence, le passage d'un univers potentiellement dysphorique (*partir de rien*) à un univers euphorique (*la réussite, figurée par l'accumulation des Rolex*). Cependant, le développement narratif de l'invité n'opère pas une telle textualisation. On observe plutôt une consécution temporelle réduite au minimum : un avant et un après. Les propositions composant la séquence narrative sont en fait vidées de leur substance, et le résumé en dit presque plus sur l'histoire que la séquence narrative elle-même.

La question se pose de savoir si l'absence de développement narratif est due à la parodie elle-même (on représente un personnage aux manières communicationnelles inattendues/étonnantes et l'on surprend ainsi le spectateur) ou à une stratégie de produire délibérément un récit peu détaillé.¹²

Dans notre extrait, il semble en tout cas que l'enjeu n'est pas localisé dans le (bien) raconter, mais davantage dans ce que l'activité de narration permet d'amener : une réorientation de l'interaction en faveur de l'invité et un allongement du temps de parole pour traiter d'un *topic* de son choix. Néanmoins, le raconter permet également d'asseoir une argumentation. En effet, après avoir imposé à son interlocuteur un temps de narration, NS ne transforme cependant pas l'essai à cause d'un comportement interactionnel

¹² Une observation empirique tend à démontrer une tendance forte des discours de communication publique à présenter des narrations « écourtées » ou des narrations ayant certains attributs du fait narratif sans être pourtant des narrations. En communication publique, malgré la négociation d'un contrat de parole permettant la narration, le temps (ou l'espace rédactionnel) à disposition est extrêmement bref.

parfois inattendu¹³ qui rend sa narration trop partielle. Il conclut néanmoins son histoire par une *coda* en interpellant son interlocuteur à faire le même parcours que lui (l.26 : « *pourquoi pas vous* »). Ce dernier acte de parole marque la visée argumentative qui conduit la stratégie de parole déjà manifeste dans les évaluations précédant la *résolution* : « *ben dans la vie on nous donne rien (.) il faut se battre (.) jme suis battu* » (l.24-25).

2.2 Configurer les cadres (de référence) d'une argumentation

Rendre compte des stratégies de parole inscrit la suite de notre propos à la croisée des approches interactionnelles, textuelles-discursives et rhétoriques. S'il est facile de comprendre pour le lecteur l'apport des approches interactionnelles (une inscription dans la dynamique de l'échange) et des approches textuelles-discursives (une approche de la parole structurée/motivée au-delà de la phrase), il s'agit d'expliquer les apports de la rhétorique, qui se caractérise par un ancrage logico-pragmatique. La rhétorique classique (Reboul 1991) localise deux niveaux d'emploi de la narration: comme type d'argument, *l'exemplum*; et comme moment du discours, la *narratio*. La mise en question de la pertinence de l'histoire racontée au cours de l'échange tend à faire de l'épisode narratif un soutien de l'argumentation à ces deux niveaux :

- Le dernier acte de la *résolution* (l.26 : « *pourquoi pas vous* ») se révèle être une évaluation finale agissant sur l'ensemble du raconté. Elle indique que la narration développée a le rôle d'*exemplum*.
- Cette évaluation finale débouchera sur une négociation (l.27-35) entre les deux protagonistes et le développement d'une argumentation (l.36-51) s'appuyant sur les cadres référentiels mis en œuvre lors de la narration de *l'exemplum*. L'*exemplum* prend valeur de *narratio*.

Restant particulièrement attentif aux phénomènes d'interaction, nous nous appuierons dans ce second temps de l'analyse sur les observations similaires faites par la rhétorique contemporaine (Danblon 2005, 2008 ; Perelman et Olbrecht-Tyteca 1988) et la linguistique textuelle (Adam 2008, 2011 ; Adam et Revaz 1996 ; Herman 2008). On verra les fonctions qu'un mouvement discursif (la narration) peut avoir par rapport à un mouvement l'englobant (l'argumentation). Par ailleurs, le cas particulier de la *narratio* nous conduira à employer la notion de *disjonction des mondes* (Bronckart 1996 ; Filliettaz

¹³ Un jeu entre détails incongrus et extrême généralité qui tend à égarer l'interlocuteur.

2001a, 2001b) afin de saisir une caractéristique de la narration jouant un rôle important dans l'entreprise argumentative et sa négociation.

2.2.1 La coda : tentative et échec d'un modèle exemplaire

Le dernier acte de la *résolution* a la fonction de *coda* si on réfère, comme Bres, au schéma du récit oral labovien.

« La coda, complémentairement à l'orientation, embraye sur la situation spatio-temporelle d'interlocution. [...] Elle signale la fin du tour de parole. Différentes réalisations sont possibles. Depuis les plus banales, du type : «Voilà» ou «C'est tout », jusqu'aux plus réussies, tirant une conclusion générale, un enseignement, qui peut rappeler la morale de la fable. » (Bres 1994 : 80).

Dans l'extrait, la *coda*, par ré-embrayage énonciatif, permet de revenir d'une situation partiellement désembrayée à la situation d'interlocution et engage ainsi à renégocier les cadres de la parole. En dépit des manquements aux conventions attendues, NS mène donc jusqu'au bout son projet de parole en marquant la complétude de son acte communicatif par une réorientation de la parole vers l'espace interactif.

Une telle opération est fréquente à la fin d'une séquence narrative. Elle correspond au fait que l'activité de narration n'est le plus souvent pas autotélique, mais est conduite par une dimension praxéologique superordonnante: dans le cas de notre extrait, une fonction de soutien à l'argumentation.

Dans son projet de classification des procédés argumentatifs, la rhétorique classique pointe l'*exemplum* comme type d'argument s'appuyant sur le récit de faits attestés ou d'une fiction. L'*exemplum* utilise le plus souvent un raisonnement par induction (Reboul 1991) et se place en général avant la thèse qu'il défend (Perelman et Olbrecht-Tyteca 1988). De fait, l'*exemplum* est bien davantage qu'une stylisation de l'induction, car il convoque des phénomènes au-delà de la logique.

« [*l'exemplum*], cet enchâssement de narration dans l'argumentation, a pour particularité de n'être ni la simple occurrence d'un événement isolé, ni une règle générale qui subsumerait un ensemble de faits. Il est au-delà de cette dichotomie réductrice un paradigme. Au plan logique, il n'est ni particulier, ni général, mais exemplaire. Au plan de la représentation, il n'est ni un hapax totalement isolé, ni un événement banalement stéréotypé: il est une péripétie – une *peripetia* –, quelque chose qui advient, une curiosité à laquelle la raison discursive se doit de donner du sens. C'est dans cette

exemplarité qui dépasse l'opposition du singulier et de l'universel que l'on trouve peut-être le lien le plus puissant *entre narration et argumentation*. » (Danblon 2008 : 10)

L'*exemplum* ainsi défini est à la frontière de l'induction en raison de son exemplarité et fait écho à un cas particulier observé par Perelman et Olbrecht-Tyteca (1988 : 471-495): le modèle. Si l'exemple permet en soi une généralisation, le modèle incite, en outre, à l'imitation.

En proposant de raconter une histoire qui se veut édifiante, NS se pose justement en modèle : *celui qui, parti de rien, a réussi*. Pour se positionner ainsi, il construit lors de la préface à la *complication* une relation d'horizontalité entre lui et son interlocuteur (l.19-21 : « *« pourtant vous savez jsuis pas un privilégié hein (.) je suis comme vous (.) je suis parti de rien (.) quand je suis né(.) aussi j'étais tout nu (.) et je criais ouin ouin* »). La préface à la *résolution* lui permet alors de réaffirmer cette relation par la répétition du même énoncé (l.25). La *coda* lui permet ensuite de *catégoriser* explicitement la narration de son parcours comme un modèle exemplaire (l.26 : « *pourquoi pas vous* ») qui peut être reformulée ainsi : *si cela a été le cas pour moi qui suis parti de rien, pourquoi cela ne pourrait-il pas vous arriver*. Cette posture de modèle est enfin réaffirmée dans la phase de négociation (l.40-42 : « *si tous les français étaient comme moi (.) y aurait pas de problème de croissance* »).

24 NS: ben dans la vie on nous donne rien (.) il faut se battre (.) moi
25 jme suis battu (.) je suis parti de rien (.) et à vingt-deux ans (.) paf
26 j'avais cinq Rolex (.) un coffret entier (.) pourquoi pas vous
27 PPD : moi j'ai une swatch

L'exemplarité construite par NS est néanmoins mise en échec par le contre-exemple que lui impose directement PPD (l.27). Si NS opère une montée en généralité en voulant appliquer son expérience aux autres, l'intervention de PPD en réduit fortement l'amplitude, car il lui refuse toute valeur argumentative généralisante. Plus précisément, le journaliste se contente d'observer qu'il possède, quant à lui, une *Swatch*¹⁴. Le refus de la valeur argumentative se joue dans le marquage des cadres d'activité à l'intérieur desquels se déroule l'interaction. En effet, dans une telle configuration d'activité (un entretien médiatisé), l'exemple supportant une thèse semble davantage s'adresser à la masse des téléspectateurs qu'au journaliste dont le rôle est de médiatiser la parole. La *coda* a par conséquent pour rôle d'interpeler l'audience. Or, par son intervention (l.27), PPD n'actualise pas le dernier énoncé de NS comme permettant de sortir de la dynamique interne à l'entretien et remettre à l'avant

¹⁴ Non pas une montre de luxe, mais une montre à un prix abordable.

plan l'interaction médiatique. Au contraire, il se caractérise lui-même comme le destinataire de l'interpellation. De fait, le journaliste reste dans le cadre d'énonciation de l'entretien, sans prendre en compte celui de l'interaction médiatisée, et se met ainsi en scène comme un homme du monde plutôt que comme une instance de médiatisation. Cela est rendu possible du fait que le *vous* de la *coda* peut aussi bien désigner PPD (*vous* comme forme de politesse) que l'audience (*vous* comme désignant un ensemble d'interlocuteurs). En cela, PPD ne valide pas le passage de l'expérience particulière de NS au cas général des Français proposés par l'*exemplum* narratif. Au contraire, il oppose son expérience à celle de NS, de particulier à particulier.

Sur le ton de la constatation (l.28 : « *ha ben voilà* »), NS répond à l'intervention de PPD et opère explicitement une nouvelle montée en généralité (l.28-29 : « *c'est ça le problème des français ils sont pas assez ambitieux* ») en pointant (l.28 « *c'est ça* ») la réaction de PPD comme le contre-exemple symptomatique de la thèse qu'il essaie de défendre. NS fait rejouer le mécanisme reposant sur l'analogie du particulier (PPD) au général (les Français) de la même façon qu'avec le procédé de l'*exemplum* narratif.

NS réactualise le plan du particulier en posant une question personnelle à PPD (l.29 : « *à quelle heure vous vous réveillez vous* ») destinée probablement à soutenir la thèse exposée au début de son intervention (l.28-29 : « *c'est ça le problème des français ils sont pas assez ambitieux* »). Le caractère personnel et particularisant de la question représente une nouvelle rupture de pertinence: le propos se concentre sur l'heure du lever alors qu'il s'agit d'une question de temps de travail. La mise en scène parodique du mélange des deux formules (*la France qui se lève tôt* et *Travailler plus pour gagner plus*) donne ainsi à voir un NS qui défend la thèse *Travailler tôt pour gagner plus (de Rolex)*. En outre, les dysfonctionnements communicationnels augmentent du fait de la concentration sur deux traits particuliers de l'épisode narratif (*se lever tôt* et *avoir une Rolex*), laissant de côté la valeur d'exemplarité et de généralisation de l'histoire racontée.

- 28 NS: ha ben voilà (..) c'est ça le problème des français ils sont pas
 29 assez ambitieux (...) a quelle heure vous vous réveillez vous
 30 PPD : hein ? Oh huit heure: huit heure quinze enfin quand je traîne un peu
 31 au lit
 32 NS: ben si vous voulez une Rolex (.) faut vous levez beaucoup plus
 33 tôt que ça (..) vers six heure six heure et demie
 34 PPD : mais monsieur Sarkozy (.) les français ont d'autres préoccupations
 35 que de s'acheter une Rolex

La négociation collaborative observée entre les deux partenaires laisse à penser que les qu'ils estiment pertinent¹⁵ non plus de considérer l'épisode narratif comme un exemple généralisable, mais de le traiter comme un cas particulier. Par conséquent, si l'épisode narratif érige l'acquisition d'une *Rolex* en exemple représentant l'accession à un certain niveau de richesse par le travail, la négociation entamée à la suite de l'intervention de PPD (l.27 : « *moi j'ai une Swatch* ») fait de la *Rolex* l'objet central du discours plutôt que le support d'une thèse plus générale sur l'acquisition et l'accumulation de biens de consommation par le travail.

La focalisation sur l'hyperparticulier est néanmoins de courte durée puisqu'à la suite du développement de NS à propos du manque d'entrain des Français à s'acheter des *Rolex* (l.36-38), PPD reformule le propos et l'inscrit dans le cadrage initialement introduit : les problèmes de l'économie française (l.1-4):

- 36 NS: mais c'est ça le problème (..) ils préfèrent s'acheter des
37 montres en plastique chez le chinetoque du coin (.) et tous les deux mois
38 ça pète (.) on doit en racheter une (..) et on engraisse les chinois
39 PPD : ha (..) et c'est ça le problème de la croissance française donc

En pointant le contenu de l'intervention (l.39 : « *ha (..) et c'est ça* ») et par l'emploi du connecteur de réactualisation *donc* (l.39), il inscrit sa reformulation dans un contexte de négociation. La reformulation s'appuie donc non pas sur l'épisode exemplaire développé par NS mais sur la négociation qui a suivi. Il fait ainsi passer le propos de l'hyperparticulier au général et fait basculer un raisonnement déjà dysfonctionnel (en raison des ruptures de pertinence) vers un absurde processus de clarification confondant à sa fin *vouloir* acheter et *pouvoir d'achat* (l.40-55).

L'analyse peut donc conclure à un échec de la fonction d'*exemplum* du fait qu'un des deux interlocuteurs refuse de le considérer comme tel. Néanmoins, il s'agit d'un échec partiel: du cadrage préalable, il ne subsiste que la dimension économique (« *les chiffres de l'économie sont très mauvais* » (l.3), repris par « *les problèmes de la croissance française* » (l.39))¹⁶. Par conséquent, l'activité narrative a fortement influencé le développement de l'activité argumentative, comme le montrent la reprise et le retraitement des traits référentiels de l'épisode narratif lors des épisodes de négociation (l.28-35), de contre

¹⁵ Et là se trouve un élément de la parodie du fait que NS s'engouffre à ce moment-là dans la brèche du particulier.

¹⁶ La dimension politique pourtant mise en avant lors du cadrage préalable (l.4 : « *vos réformes ne sont toujours pas comprises* » ; l.18-9 : « *je parlais des (...) des premières difficultés du gouvernement* ») ayant complètement disparu.

argumentation (l.36-39) et de clarification (l.40-55) succédant à l'épisode narratif.

2.2.2 Disjoindre et conjoindre : redéfinir les coordonnées du monde dont on parle

Le refus de reconnaître la pertinence de l'*exemplum* par l'un des interlocuteurs fait émerger un temps de négociation et d'argumentation qui va reposer (en partie, du moins) sur les traits référentiels de l'histoire racontée. La narration développée n'a donc plus de valeur d'*exemplum*, mais prend la valeur de *narratio*, c'est-à-dire une fonction de configuration des cadres référentiels sur lesquels va s'appuyer et se négocier l'argumentation.

Danblon (2008 :10), caractérisant l'*exemplum*, pointe l'usage du raconter comme cadre de pensée proposant une certaine vision du monde. Plus encore, le raconter permet de construire un cadre de référence disjoint de la situation d'interlocution.

« Conventionnellement, le discours narratif conduit en effet à la création d'un monde discursif spatio-temporellement et logiquement disjoint du monde ordinaire dans lequel prend place l'action langagière : les événements qui s'y trouvent représentés prennent nécessairement place dans un univers de référence autre que celui dans lequel se déroule le procès de récapitulation. Ce principe de disjonction des mondes ne doit pas être assimilé à la notion de « fiction », et il ne porte pas spécifiquement sur la récapitulation de faits passés. » (Filliettaz 2001b).

Par la disjonction des mondes, la narration permet de poser un monde, c'est-à-dire un cadre de référence malléable par les propos du narrateur. Dans le cas de l'extrait étudié, bien que l'épisode narratif ne soit pas reconnu par le narrataire comme *exemplum*, il subsiste un univers orienté¹⁷ dont la pertinence est négociée (l.34 « *mais monsieur Sarkozy (.) les français ont d'autres préoccupations que de s'acheter une Rolex* ») et duquel émerge une argumentation particulière (contre argumentation et clarification : l.36-55). Cette opération de disjonction recouvre pour partie ce que la rhétorique entend par *narratio*. Celle-ci est une étape particulière du discours de persuasion consistant à exposer les faits par un récit (ou une relation).

« Pour conduire l'auditeur à porter un jugement de valeur, l'orateur présente les faits sous un certain éclairage. La *narratio* est donc une mise en scène dans laquelle certains éléments sont mis en évidence et d'autres volontairement ignorés. » (Adam et Revaz 1996 : 87).

¹⁷ La représentation d'un monde dans lequel le but d'une vie est d'avoir une *Rolex*.

La *narratio*, comme mise en scène, est une phase qui tend à préparer l'argumentation. Elle est donc orientée afin de favoriser la disposition à l'interprétation de la part du destinataire. Les mondes créés par la narration semblent vraisemblables alors même qu'ils sont relatifs à une construction orientée par l'intention de persuasion, et c'est dans ce sens que la *narratio* permet la mise en place d'un univers *faisant allusion au « monde »* dans lequel les arguments en faveur de la thèse défendue feront sens (Adam et Revaz 1996).

Le cadre posé schématiquement dans l'épisode narratif est le suivant : d'origine modeste, un homme – à force de volonté et de travail – a pu accéder à un niveau de richesse suffisant pour avoir à 22 ans pas moins de cinq Rolex. Plus schématiquement encore, le monde construit en discours est composé d'un nombre réduit de traits référentiels : l'accumulation de richesses (*ma Rolex*), la valeur du travail (*travailler sans compter*), l'égalité des chances (*je suis parti de rien*), l'ambition (*il faut se battre*), la réussite (*j'avais cinq Rolex*). Les traits référentiels de ce monde raconté sont repris et redéfinis par l'argumentation. Ils agissent alors comme les cadres référentiels sur lesquels s'appuie une partie des thèses de NS. Par exemple, la montée en généralité « *c'est ça le problème des français, ils sont pas assez ambitieux* » (l.28-29) réactualise le trait référentiel *ambition* apparaissant déjà dans la préface de la résolution (l.24-25 « *ben dans la vie on nous donne rien (.) il faut se battre (.) moi jme suis battu* »).

Néanmoins, l'emploi de ces traits référentiels est « miné » par la parodie. Ainsi, alors que dans le *résumé* l'énoncé : *en me levant le matin très tôt* (l.12) prend place dans un dispositif soulignant la valeur du travail (l.12-13 : « *en travaillant (.) matin, midi et soir (.) en me levant le matin très tôt (.) en travaillant sans compter* »), la négociation suivant la *coda* concentre le propos sur ce détail pour le spécifier. La focalisation est d'autant plus étonnante que le contenu de l'histoire racontée plus tôt se caractérise par un important degré de généralité et l'absence d'actions détaillées¹⁸.

- 28 NS: ha ben voilà (..) c'est ça le problème des français ils sont pas
29 assez ambitieux (...) a quelle heure vous vous réveillez vous
30 PPD : hein ? Oh huit heure: huit heure quinze enfin quand je traîne un peu
31 au lit
32 NS: ben si vous voulez une Rolex (.) faut vous levez beaucoup plus
33 tôt que ça (..) vers six heure six heure et demie

¹⁸ Le passage de la généralité à l'hyperparticulier n'est pas le seul mécanisme en jeu participant au glissement parodique du discours. Le fait que l'élément de discours soit issu d'une formule connue participe également de ce mouvement.

La négociation donne à cet élément une importance disproportionnée en regard du déroulement de l'interaction. De la même façon que le *topic* « *Rolex* » (l.6), l'introduction du *topic* « *l'heure du lever* » est marquée comme une transgression par le journaliste (l.30 : le *hein* proféré sur un ton interrogatif et suivi d'une courte pause). Le journaliste signale ainsi une rupture de pertinence. Cela ne l'empêche néanmoins pas de collaborer et de répondre à la question posée par NS. La collaboration est probablement la condition de réussite de la parodie, elle permet une transition douce vers l'absurde.

34 PPD : mais monsieur Sarkozy (.) les français ont d'autres préoccupations
 35 que de s'acheter une Rolex
 36 NS: mais c'est ça le problème (..) ils préfèrent s'acheter des
 37 montres en plastique chez le chinetoque du coin (.) et tous les deux mois
 38 ça pète (.) on doit en racheter une (..) et on engraisse les chinois
 39 PPD : ha (..) et c'est ça le problème de la croissance française donc

La suite de l'échange révèle la même dynamique. Sans remettre explicitement en cause la pertinence communicationnelle du choix du *topic* « *se lever tôt* », PPD oppose un contre-argument. Comme lorsqu'il avait refusé la valeur générale de l'*exemplum*, PPD joue le jeu de la particularisation du propos en refusant à l'acquisition d'une Rolex la valeur plus générale d'acquisition de n'importe quel bien de consommation¹⁹. NS répond alors à ce contre-argument en surspécifiant (l.36-38), sans plus de succès.

Ainsi, l'emploi de cadres référentiels est littéral – *se lever tôt* au lieu de *travailler plus* : NS conseille d'avancer l'heure de son réveil (l.32-33); *s'acheter des Rolex* au lieu d'*acquérir des biens de consommation* : NS parle des montres que les Français achètent aux chinois (l.36-38) – plutôt que comme des exemples particuliers servant à pointer des problèmes généraux.

L'emploi le plus flagrant de cette reprise des cadres référentiels – et de leur déliquescence parodique – est celle de la position d'horizontalité construite par NS au début de la *complication* (l. 19-20 : « *je suis comme vous (.) je suis parti de rien* ») qui se transforme et se renverse au fil de l'interaction (ainsi, la reformulation de son expérience personnelle comme comportement exemplaire dans la *coda* : *pourquoi pas vous* se comprenant comme *pourquoi ne feriez-vous pas la même chose que moi* ; et le renversement explicite des termes de l'analogie : « *je suis comme vous* » (l.20) et « *si tous les français étaient comme moi* » (l.40)).

¹⁹ *Acheter une Rolex* ne sera d'ailleurs catégorisé explicitement comme *acquisition de biens de consommation* ou plutôt *acte de consommation* que lorsqu'en lignes 46-49, NS le met au même plan que d'autres activités du mêmes types: « *les français pauvres oui (..) ils achètent rien (..) les français riches ça va heu : on s'éclate on va en vacances où on veut: on fait du zodiac on sort au restaurant (.) on achète des Rayban nous on regarde pas à la dépense* ».

40 NS: heu oui (..) si tous les français étaient comme moi (.) y'aurait
41 pas de problème de croissance (.) ça consommerait un maximum (.) seulement
42 derrière ça suit pas (.) ça rame ça glandouille (..) et après ça vient
43 gueuler quand ça bouffe des pommes de terre (.) mais c'est un choix
44 PPD : moui (...) donc les français seraient responsables des problèmes de la
45 croissance
46 NS: les français pauvres oui (..) ils achètent rien (..) les français
47 riches ça va heu : on s'éclate on va en vacances où on veut: on fait du
48 zodiac on sort au restaurant (.) on achète des Rayban nous on regarde pas à
49 la dépense (.) alors que les pauvres (.) tu leur dis tiens (.) achète cette
50 paire de Rayban à deux cents euro (..) le type y veut pas (..) ils savent
51 que dire non non je peux pas c'est trop cher

Le positionnement– basé au départ sur l'égalité des chances – est renversé par la parodie au fil de la clarification (40-51). Le *comme moi* désigne tout d'abord dans cet extrait le *Sarkozy travailleur méritant* faisant écho à la description qu'il fait de lui dans l'épisode narratif, trait auquel s'ajoute le trait *Sarkozy consommateur* (l.41 « *ça consommerait un maximum*») et s'associent des traits dont on ne sait pas très bien s'ils catégorisent un *Français non travailleur* ou un *Français non consommateur* (l.41-43 : « *seulement derrière ça suit pas (.) ça rame ça glandouille (..) et après ça vient gueuler quand ça bouffe des pommes de terre (.) mais c'est un choix* »).

En effet, un lexique du type « *ça rame ça glandouille* » paraît qualifier négativement le rapport au travail ou à l'action. Néanmoins, cette évaluation tend par la suite davantage à qualifier l'attitude de consommation des Français que leur rapport au travail. Si au départ on observe un appui sur les cadres de l'épisode narratif, la confusion des cadres grandit. Ainsi, à partir de la ligne 46, l'image de *travailleur pauvre devenu riche* disparaît au profit de celle d'*un homme faisant fonctionner l'économie puisqu'il est riche et consommateur*. Il se construit alors une opposition forte entre *riche* et *pauvre*, balayant tout à fait la position d'horizontalité initialement établie (l. 20 : « *je suis comme vous* »).

Dans cette dernière partie, la parodie rend le jeu sur les cadres référentiels particulièrement saillant par un lent glissement vers un monde dont les fondements logiques s'effondrent jusqu'à une confusion explicite entre le vouloir acheter et le pouvoir d'achat (l.49 à 55).²⁰ À ce titre, l'étude de cet extrait ne caractérise pas les fonctions de la narration en termes de réussite, mais bien en termes d'opérations dont les conditions de réussite dépendent de la collaboration d'interactants en constante négociation du sens de leurs actions communicationnelles.

²⁰ Pour une analyse spécifique de l'argumentation fallacieuse, se référer à Merminod 2012.

3. CONCLUSION : ANALYSER LA PARODIE POUR EN SAISIR LA MISE EN SCÈNE

La saillance complexe des activités de communication nous a conduit à choisir une interaction parodique médiatisée pour essayer de comprendre l'activité de raconter en communication publique : c'est-à-dire l'ancrage de l'interaction dans un schéma de communication médiatique, d'une part, et dans un projet parodique, d'autre part.

Les actions langagières, en tant qu'elles prennent place dans un cadre social, doivent être considérées comme spécifiées par des conventions²¹. Celles-ci créent un horizon d'attente particulier qui permet aux participants de l'interaction (ou aux spectateurs pour qui l'interaction est mise en scène) de « reconnaître » ce qui s'y passe. Quand l'action est considérée dans un cadre de communication particulier, la connaissance partagée des conventions permet aux membres d'une même communauté de pratiques²² de relever certaines infractions aux attentes. La communication médiatique plus que d'autres cadres met en scène des actions qui tendent à être fortement conventionnalisées : la communication médiatique est fortement « dirigée » (i.e. canalisée) car le journaliste doit délivrer à l'audience un propos intelligible, d'autant qu'une interaction directe entre l'audience et les instances médiatiques de l'activité en cours (ici un entretien entre un journaliste et un homme politique) est impossible.

La parodie accroît encore les aspects conventionnels de la communication. Proposant « *la mise en scène d'un déjà mis en scène* » (Collovald & Neveu 1998 : 51) par une reprise des faits saillants de la sphère médiatique, le traitement de l'émission *Les Guignols* articule une parodie du dispositif médiatique, une parodie des activités communicationnelles et une parodie des discours associés aux acteurs de l'espace public (Merminod 2012). Ainsi, du point de vue de la réception, cette *mise en scène* doit conserver un certain nombre d'éléments du parodié pour être reconnaissable par les spectateurs (Spies 2004 : 314). Dans ce cadre très formaté, la parodie repose en partie sur un renversement des codes discursifs et communicationnels habituels auxquels elle réfère. De telles infractions aux attentes ont pour effet de souligner les

²¹ Sans adhérer à une conception uniquement déterministe de l'action sociale et en affirmant les possibilités d'émergence de nouveaux cadres co-construits et négociés dans et par l'interaction, on doit poser sans trop d'hésitations que toute action menée dans le cadre d'une activité sociale déploie un horizon d'attente – un certain nombre d'interprétations préférentielles quant au sens de l'action.

²² Ces pratiques peuvent être d'ordre culturel ou professionnel, par exemple. Il faut noter par ailleurs l'importance de la notion de *pratiques* qui réfère, d'une part, à des productions langagières situées et qui sous-tend, d'autre part, l'idée qu'il s'agit pour les interlocuteurs de les reconnaître.

mécanismes de la communication médiatique. Ainsi, le traitement parodique, parce qu'il témoigne d'une observation fine du champ médiatique par les concepteurs mêmes de la parodie, offre un terrain d'observation pertinent pour l'analyse des représentations du raconté en communication publique.

L'analyse a montré qu'en accentuant excessivement une stratégie, la parodie en montre les limites (que ce soit, dans notre extrait, par l'imposition d'un sujet et d'une narration sans histoire, la non-reconnaissance d'un exemple ou la déliquescence des cadres référentiels). À ce titre, la parodie permet, sur la base d'un cas très particulier, de toucher à des réalités plus générales de la communication politique et médiatique.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, Jean-Michel (2008), « Énonciation et narration. Fragments de rhétorique chiraquienne. » dans DANBLON, Emmanuelle, Emmanuel de JONGE, Ekaterina KISSINA et Loïc NICOLAS (éds.), *Argumentation et narration*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles p. 19-28.
- ADAM, Jean-Michel (2011), *Genres de récits : Narrativité et généricité des textes*, Bruxelles, Academia.
- ADAM, Jean-Michel et Françoise Revaz (1996), *L'analyse des récits*, Paris, Seuil.
- AMOSSY, Ruth et Marcel BURGER (2011), « La polémique médiatisée », *Semen*, n°31, Presses Universitaires de Franche-Comté.
- BARONI, Raphaël (2007), *La tension narrative. Suspense, curiosité, surprise*, Seuil, Paris.
- BERTHOUD, Anne-Claude (1996), *Paroles à propos. Approche énonciative et interactive du topic*, Paris, Orphys.
- BRES Jacques (1994), *La narrativité*, Louvain-La-Neuve, Duculot.
- BRES, Jacques (1995), « Alors raconte ! La négociation du récit dans l'interaction de l'interview », dans VERONIQUE, Daniel et Robert VION (éds.), *Des savoir-faire communicationnels*, Publications de l'Université de Provence.
- BRONCKART, Jean-Paul (1996), *Activité langagière, textes et discours*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé.
- BURGER Marcel (2002), « Identities at stake in social interaction : the case of media interviews », *Studies in communication Sciences*, vol. II, n°2, Lugano, Università della Svizzera italiana, p. 1-20.
- BURGER, Marcel (2007), « L'intimité discursive impossible dans les médias : ou lorsque la télégenie prime la parole confidente », dans KERBRAT-ORECCHIONI Catherine et Véronique TRAVERSO (éds.), *Confidence / Confiding. Dévoilement de soi dans l'interaction / Self-disclosure in interaction*, Tübingen, Niemeyer, p. 239-258.
- BURGER, Marcel (dir.) (2008), « Une analyse linguistique des discours des médias », dans *L'analyse linguistique des discours médiatiques. Entre sciences du langage et sciences de la communication*, Québec, Nota Bene, p. 7-38.

- BURGER, Marcel (2011) « Une considération praxéologique du désaccord polémique : ce qu'informer dans les médias veut dire » dans AMOSSY, Ruth et Marcel BURGER, *Polémiques médiatiques et journalistiques. Le discours polémique en question(s)*, Semen, n°31, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 57-76.
- BURGER, Marcel (2012), « L'analyse des discours de communication publique », *Cahiers de l'ILSL*, n°31, Lausanne, CLSL.
- CHARAUDEAU, Patrick (1994), « l'acte narratif dans les interlocutions », dans BRES, Jacques (dir.), *Le récit oral*, Montpellier, Praxiling.
- CHARAUDEAU, Patrick (1997), *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan.
- CHARAUDEAU, Patrick (2005), *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Paris-Bruxelles, DeBoeck.
- CHARAUDEAU, Patrick (2008), *Entre populisme et peopolisme. Comment Sarkozy a gagné*, Paris, Vuibert.
- CLAYMAN, Stephen E. (2008), «Talk in Interaction As a Locus For Media Studies », dans Marcel BURGER (éd.), *L'analyse linguistique des discours médiatiques. Entre sciences du langage et sciences de la communication*, Québec, Nota Bene, p. 83-112.
- COLLOVALD, Annie et Erik NEVEU (1998), «Les Guignols, une télé-parodie réflexive ? », *Champs Visuels*, n° 8, Paris, L'Harmattan, p. 48-59.
- DANBLON, Emmanuelle (2005) *La fonction persuasive*, Paris, Armand Colin.
- DANBLON, Emmanuelle, Emmanuel de JONGE, Ekaterina KISSINA et Loïc NICOLAS (éds.)(2008) *Argumentation et narration*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.
- FILLIETTAZ, Laurent (2001a), « Formes narratives et enjeux praxéologiques. Quelques remarques sur les fonctions du « raconter » en contexte transactionnel », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 29, n°1, Montréal, Université du Québec.
- FILLIETTAZ, Laurent (2001b), « Les types de discours », *Cercle*, n°8, Universidad Complutense, Madrid
- GREATBACH, David (1992), «The Management of disagreement between news interviews», dans DREW, Paul et John HERITAGE (éds.), *Talk at Work*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 168-310.
- GRICE, Herbert Paul (1975), « *Logic and Conversation* », COLE, Peter et Jerry L. MORGAN (éds.), *Syntax and Semantics 3 : Speech Acts*, New York, Academic Press, p. 41-58.
- GRIZE, Jean-Blaise (1996), *Logique naturelle et communication*, Paris, PUF.
- HERMAN, Thierry (2008), « *Narratio* et argumentation. » dans DANBLON, Emmanuelle, Emmanuel de JONGE, Ekaterina KISSINA et Loïc NICOLAS, *Argumentation et narration*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles p.29-39.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1998 [1990]), *Les interactions verbales, Approche interactionnelle et structure des conversations*, tome 1, Paris, Armand Colin.
- LABOV, William et Joshua WALETZKY (1967), « Narrative analysis : oral versions of personal experience », dans HELM, June (éd.), *Essays on the verbal and the visual arts*, Seattle, University of Washington Press, p. 12-44.

LABOV, William (1978 [1972]), *Le parler ordinaire* (trad. *Language in the Inner City*), Paris, Editions de Minuit.

LABOV, William (1981), « Speech actions and reactions in personal narrative », dans TANNEN, Deborah (éd.), *Analysing discourse : text and talk*, Georgetown University Round Table, p. 219-247.

LAFOREST, Marty (dir.) (1996), *Autour de la narration. Les abords du récit conversationnel*, Québec, Éditions Nota Bene.

LEEUWEN VAN, Theo (2005), *Introducing social semiotics*, Oxon, Routledge.

MERMINOD, Gilles (2012), « "Oui mais vous avez ma Rolex" : Mise en scène des stratégies discursives de Nicolas Sarkozy par *Les Guignols de l'Info.* », *Cahiers de l'ILSL*, n°31, Lausanne, CLSL.

PERELMAN, Chaïm et Lucie OLBRECHT-TYTECA (1988), *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.

REBOUL, Olivier (1991), *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF.

REVAZ, Françoise (2009), *Introduction à la narratologie. Action et narration*, Bruxelles De Boeck.

RIEGEL, Martin, Jean-Christophe PELLAT et René RIOUL (2004 [1994]), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

ROULET Eddy, Laurent FILLIETTAZ et Anne GROBET avec la collaboration de Marcel BURGER (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Lang.

SPIES, Virginie (2004), *La télévision dans le miroir*, Paris, L'Harmattan.

VERONIS, Jean (2007), *La France qui se lève tôt*, [En ligne : <http://blog.veronis.fr/2007/05/2007-la-france-qui-se-lve-tt.html>]

TRANSCRIPTION DU CORPUS

Extrait de l'émission télévisée "les Guignols de l'info", diffusée sur la chaîne privée Canal + en septembre 2007 : 2min16.

- 1 PPD : [applaudissements et manifestations sonores du public] voilà je suis
- 2 donc avec Nicolas Sarkozy: monsieur le président il semblerait que votre
- 3 état de grâce soit fini: les chiffres de l'économie sont très mauvais heu
- 4 vos réformes ne sont toujours pas comprises (.) c'est un moment: difficile:
- 5 NS: oui oui mais vous avez vu ma Rolex
- 6 PPD : pardon
- 7 NS: ma Rolex, elle est belle hein (..) c'est une vraie
- 8 PPD : oui oui non mais moi je parlais des (.) des difficultés du
- 9 gouvernement (.) des premières tensions
- 10 NS: et vous savez comment je l'ai eue cette Rolex
- 11 PPD : heu non
- 12 NS : en travaillant (.) matin, midi et soir (.) en me levant le matin
- 13 très tôt (.) en travaillant sans compter
- 14 PPD : voui

- 15 NS: vous savez combien j'en ai des Rolex
16 PPD : non
17 NS: quatorze (..) je peux en mettre une par jour si je veux
18 PPD : oui: même deux si vous voulez
19 NS: ah ben oui c'est vrai (..) pourtant vous savez jsuis pas un
20 privilégié hein (.) je suis comme vous (.) je suis parti de rien (.) quand
21 je suis né (.) moi aussi j'étais tout nu (.) et je criais ouin ouin
22 PPD : [rire du public] moui sûrement mais vous voulez en (.) en venir où
23 exactement
24 NS: ben dans la vie on nous donne rien (.) il faut se battre (.) moi
25 jme suis battu (.) je suis parti de rien (.) et à vingt-deux ans (.) paf
26 j'avais cinq Rolex (.) un coffret entier (.) pourquoi pas vous
27 PPD : moi j'ai une Swatch
28 NS: ha ben voilà (..) c'est ça le problème des français ils sont pas
29 assez ambitieux (...) à quelle heure vous vous réveillez vous
30 PPD : hein ? Oh huit heure: huit heure quinze enfin quand je traîne un peu
31 au lit
32 NS: ben si vous voulez une Rolex (.) faut vous levez beaucoup plus
33 tôt que ça (..) vers six heure six heure et demie
34 PPD : mais monsieur Sarkozy (.) les français ont d'autres préoccupations
35 que de s'acheter une Rolex
36 NS: mais c'est ça le problème (..) ils préfèrent s'acheter des
37 montres en plastique chez le chinetoque du coin (.) et tous les deux mois
38 ça pète (.) on doit en racheter une (..) et on engraisse les chinois
39 PPD : ha (..) et c'est ça le problème de la croissance française donc
40 NS: heu oui (..) si tous les français étaient comme moi (.) y'aurait
41 pas de problème de croissance (.) ça consommerait un maximum (.) seulement
42 derrière ça suit pas (.) ça rame ça glandouille (..) et après ça vient
43 gueuler quand ça bouffe des pommes de terre (.) mais c'est un choix
44 PPD : moui (...) donc les français seraient responsables des problèmes de la
45 croissance
46 NS: les français pauvres oui (..) ils achètent rien (..) les français
47 riches ça va heu : on s'éclate on va en vacances où on veut: on fait du
48 zodiac on sort au restaurant (.) on achète des Rayban nous on regarde pas à
49 la dépense (.) alors que les pauvres (.) tu leur dis tiens (.) achète cette
50 paire de Rayban à deux cents euro (..) le type y veut pas (..) ils savent
51 que dire non non je peux pas c'est trop cher
52 PPD : ben c'est normal ils n'ont pas d'argent
53 NS: ha ben là (.) s'ils ont pas d'argent ils pourront jamais
54 s'acheter une Rolex (..) parce que vous savez combien elle coûte celle là
55 (.) c'est une Daytona
56 PPD : oui oui ben on veut même pas savoir (..) allez la suite
57 [applaudissement du public]

Transcrit selon les conventions suivantes :

- (.), (..) ou (...) indiquent les pauses;
- les soulignements indiquent des chevauchements de paroles;
- (XXX) indique des paroles inaudibles ;
- les annotations entre [crochets droits] informent des réalités non verbales ;
- les MAJUSCULES indiquent que le locuteur élève la voix ;
- dans la marge de gauche sont indiqués le statut et le nom du locuteur;
- les numéros dans la marge de gauche renvoient aux lignes du texte retranscrit.